

Nombre de conseillers titulaires : 158

Nombre de conseillers présents : 95

Nombre de pouvoirs : 23

Nombre d'absents excusés : 40

Finances

- Votes Comptes Administratifs 2017 des budgets

Le Conseil Municipal valide, à la majorité, les différents Comptes Administratifs de l'année 2017.

- Approbation des Comptes de Gestion 2017

Ceux-ci étant en conformité avec les Comptes Administratifs 2017, le Conseil Municipal, à la majorité, valide les comptes de Gestion 2017.

- Affectations des résultats 2017 sur le budget 2018

Les affectations de résultats ont été approuvées par le Conseil Municipal à la majorité.

- Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Le Conseil Municipal a pris acte, à la majorité, du Débat d'Orientation Budgétaire 2018.

- Subvention repas des Aînés - Familles Rurales (CD St Quentin en Mauges) – Le Conseil Municipal valide le montant de 2 900 € à verser à Familles Rurales de St Quentin en Mauges pour le repas qui aura lieu en mars 2018.

- Tarifs locations de salles année 2020 – CD Chaudron en Mauges

Les tarifs de locations de salles pour l'année 2020 sont reconduits à l'identique de ceux applicable pour l'année 2019 à la majorité.

- SIEMML – Participation entretien préventif rue des Mines d'Or – CD St-Pierre-Montlimart – Le Conseil Municipal accepte à la majorité le versement d'un fonds de concours d'un montant de 446,95 €.

Achats

- Exhumation au sein des cimetières des communes déléguées de Montrevault-sur-Èvre, construction d'ossuaires, crémation des restes mortuaires d'un ossuaire et dépôt des cendres - Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Mr le Maire à signer les accords-cadres de ce marché.

- Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un local de stockage à Saint Rémy en Mauges – Modification du montant de l'APD, validation de l'avenant de fixation du forfait de rémunération définitive et autorisation de signature – Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve l'avenant et autorise Mr le Maire à le signer.

Ressources Humaines

- Gratification d'une stagiaire service enfance jeunesse – Le Conseil Municipal accepte à la majorité le versement d'une gratification mensuelle au montant légal de 3,75 € par heure de stage (stage d'une durée de 3 mois environ).

Tableau des effectifs – Augmentation du temps de travail d'un agent technique – Le Conseil Municipal accepte à la majorité la proposition d'augmentation du temps de travail d'un agent technique le faisant passer de 6,33/35ème à 11/35ème.

- Tableau des effectifs – Création de 37 postes pour avancements de grades (Evolution de carrière) – Le Conseil Municipal accepte à la majorité la création de 37 postes dans le cadre des avancements de grade prévus à la CAP du Centre de Gestion du 27/03/2018. En même temps que l'ouverture de ces postes, la fermeture des postes antérieurs se fera automatiquement.

- Modification du tableau des effectifs – Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique titulaire – Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la proposition d'augmentation du temps de travail d'un adjoint technique le faisant passer de 13/35ème à 15/35ème.

- Création d'un poste au service de portage de repas à domicile – L'assemblée accepte à la majorité la création à compter du 2 mai 2018 d'un poste à temps non complet de 8/35ème sur le grade d'agent social. Ce 4ème poste permettra l'organisation des remplacements et ainsi de maintenir un service de qualité.

Social

- Projet « Bien vieillir chez soi » - Dans le cadre du contrat local de Santé de Mauges Communauté, deux actions de promotion du bien vieillir au domicile sont lancées : - des actions de sensibilisation et de développement des compétences pour être acteur de son parcours résidentiel et un forum pour sensibiliser sur le bien vieillir au domicile et pour informer sur les réponses existantes sur le territoire.

Le Conseil Municipal valide à la majorité le projet d'organisation de journées de sensibilisation avec le partenariat de l'association Habitâge et le versement d'une participation de 200 € ainsi que la prise en charge des frais de repas des participants de 300 €.

Réseaux

- Convention avec Free pour l'implantation d'une armoire technique sur le domaine public – Le Conseil Municipal accepte à la majorité les termes de la convention avec Free concernant la pose d'une armoire de dégroupage rue du stade à la Salle et Chapelle Aubry.

Assainissement

- **Obligation du contrôle d'assainissement collectif lors de ventes et raccordements sur le territoire de Montrevault-sur-Èvre** – L'assemblée, à la majorité, valide les tarifs suivants : contrôle dans le cadre d'une vente : 60 € et contrôle de raccordement : inclus dans la PAC pour un montant de 1 800 €.

Aménagement

- **Acquisition après division parcellaire d'une bande de terrain à Chaudron en Mauges** – Le Conseil Municipal accepte à la majorité la proposition d'acquisition d'une bande de terrain afin de permettre la déconnexion des eaux pluviales et l'aménagement d'une voie douce reliant l'avenue du Plessis et la rue des Sources pour un montant de 1 € et de procéder à la division parcellaire pour 660 €.

- **Dénomination d'une rue dans un lotissement privé dans le secteur du Pinier à Saint-Pierre-Montlimart** – L'assemblée valide la proposition de la commission Aménagement du Territoire en votant à la majorité pour l'Impasse des Ceps.

- **Dénomination du futur lotissement de la commune déléguée de la Chaussaire** - L'assemblée valide la proposition de la commission Aménagement du Territoire en votant à la majorité pour le « Lotissement des Moulins ».

- **Cellule commerciale - CD Fief-Sauvin** – Le Conseil Municipal approuve à la majorité que la commune soit assistée d'un architecte maître d'œuvre pour réaliser l'étude de faisabilité et assurer la maîtrise d'œuvre complète de ce projet.

- **Proposition de signature d'une convention entre Montrevault-sur-Èvre et l'Institut National de Recherches Préventives (INRAP)** - Cette convention est prévue afin de préciser les conditions de réalisation de l'opération d'archéologie préventive prévue sur la place Chanoine Couteau (Tranche 1) à St-Quentin-en-Mauges. L'assemblée autorise Mr le Maire à signer cette convention.

Affaires scolaires

- **Facturation des frais de scolarisation pour les enfants domiciliés hors commune - Année scolaire 2017-2018** - Afin de permettre la refacturation des coûts de scolarisation à leur commune d'origine des enfants accueillis sur la commune de Montrevault-sur-Èvre, le Conseil Municipal valide à la majorité la fixation du coût issu du coût moyen calculé sur l'ensemble des écoles publiques du territoire. Les coûts moyens issus de l'année de référence 2017 sont les suivants : élève en pré-élémentaire : 1 198 € (1 214 € pour 2016), élève en élémentaire et ULIS : 319 € (297 € pour 2016).

- **Subventions versées aux OGEC** - Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'arrêter les montants de subventions 2018 aux OGEC du territoire de Montrevault-sur-Èvre comme indiqués dans le tableau ci-après :

08/02/18	2018				Total subvention
	Pré-élem		Élémentaire		
	Effectif 9/2017	Montant indiv.	Effectif 9/2017	Montant indiv.	
La Boissière	17	930	15	398	21 766
Le Fuilet	76	967	100	253	98 847
St-Rémy	51	957	112	334	86 191
La Chaussaire			86	310	26 623
Le Puiset	61	1 076	48	353	82 595
Le Fief	62	1 057	110	329	101 697
Montrevault	24	1 172	38	253	37 743
St-Pierre	91	1 215	144	299	153 558
Chaudron	29	1 198	33	309	44 958
St-Quentin	33	962	81	298	55 913
La Salle et Chap.	47	956	113	327	81 886
	491		880		791 777

- **Contributions financières auprès d'écoles publiques des communes nouvelles d'Orée d'Anjou, de Beaupréau en Mauges et de l'école privée St Joseph de Beaupréau pour des enfants résidant à Montrevault-sur-Èvre** - Le Conseil Municipal valide les participations présentées (Orée d'Anjou pour un montant de 9 937,79 €, Beaupréau-en-Mauges pour un montant de 8 772 € et l'OGEC de l'école St Joseph de Beaupréau pour un montant de 319 €).

Enfance-Jeunesse

- **Tarifs enfance-jeunesse et affaires scolaires 2018/2019** - En septembre 2018, les TAP se terminent, cette activité de 3 heures par semaine était gratuite pour les familles. Le Conseil Municipal valide donc à la majorité de manière exceptionnelle de ne pas faire d'augmentation des tarifs périscolaire, cantine, Alsh pour la rentrée.

- **Renouvellement de la convention conclue entre le multi-accueil et la CAF** – L'assemblée valide à la majorité le renouvellement pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2021 de la convention à intervenir auprès du Multi-accueil visant à définir et encadrer les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service unique.

Tourisme

- **Validation du circuit de randonnée « Les Moulins » - Commune déléguée de Chaudron en Mauges** – Le Conseil Municipal valide le nouveau sentier de randonnée de Chaudron-en-Mauges, dénommé « Circuit des Moulins » de 11 kms.

- **Convention triennale pour l'association Village Potier – La Maison du Potier** – Le Conseil Municipal accepte la révision des termes de la convention triennale de l'association Village Potier – Maison du Potier qui est arrivée à échéance le 31/12/2017.

Administration Générale

- **Demandes de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)** - L'assemblée valide les demandes de subvention auprès de l'État au titre de la DSIL pour la transformation du logement de fonction rue Mermoz en centre de documentation pour l'école du Petit Anjou ainsi que pour l'aménagement d'espaces publics, mise aux normes et sécurisation du secteur des Gastines au Fuilet et autorise Mr le Maire à signer les documents afférents à ces demandes.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 26 mars 2018